



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

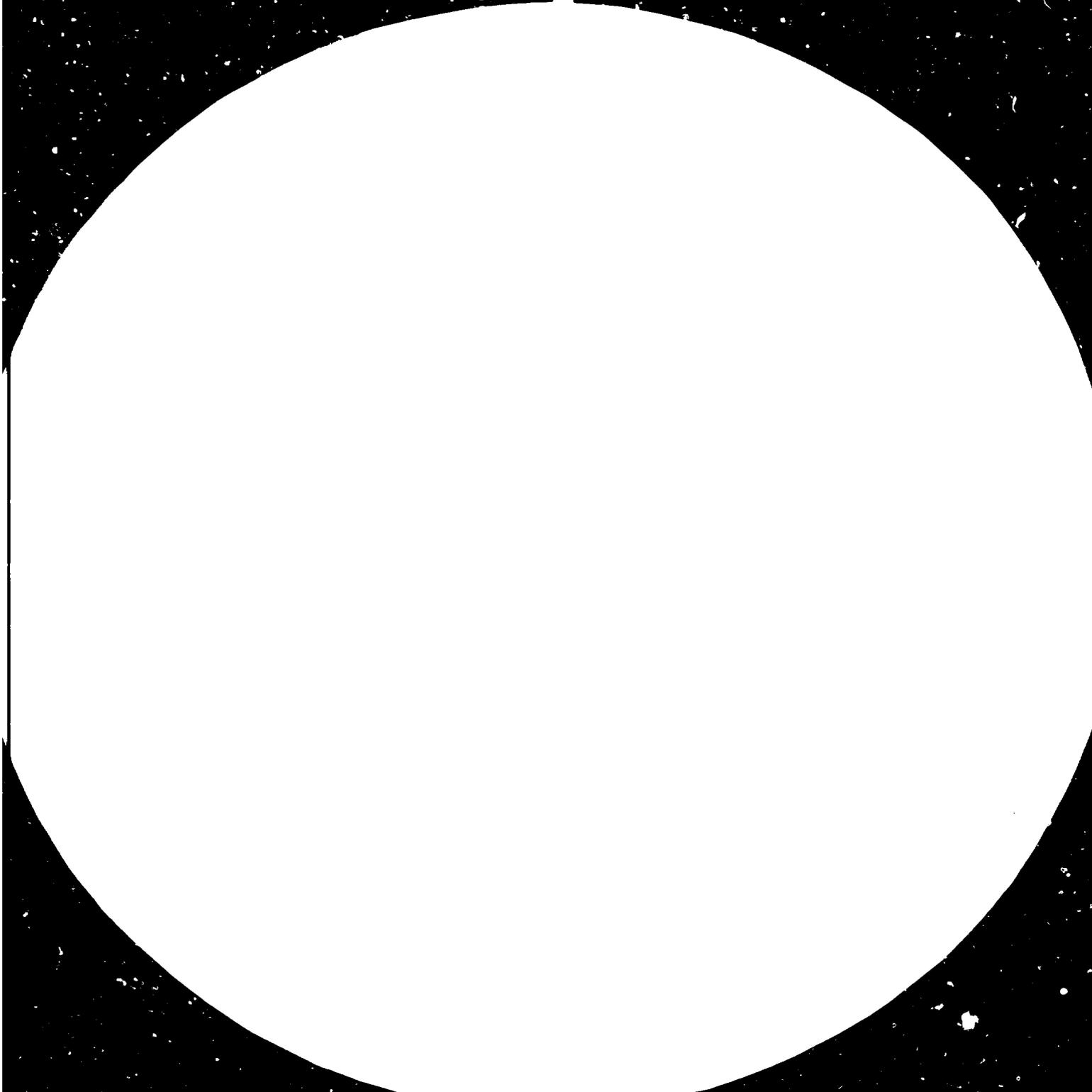
## FAIR USE POLICY

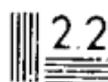
Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)





MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART  
NATIONAL BUREAU OF STANDARDS-1963-A

R



11921-F



Distr. LIMITEE

ID/WG.328/23  
4 novembre 1981

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

---

Table ronde ministérielle  
sur les agro-industries

Bagdad (Iraq), 15-19 février 1982

LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES EN IRAQ

Monographie

présentée par le Gouvernement iraquien

3473

V.81-31753

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
Introduction	3
Quelques renseignements sur l'Iraq	4
Création de fermes d'Etat et de coopératives agricoles	6
Développement du secteur agricole	6
Ressources hydrauliques en Iraq	8
Commercialisation des produits agricoles	11
Infrastructure	13
Développement des industries alimentaires	16
Mise en place d'une infrastructure de production agricole et agro-industrielle	25

## INTRODUCTION

L'approvisionnement en denrées alimentaires est une des préoccupations majeures des dirigeants des pays en développement, dans lesquels sont concentrés 70 % de la population mondiale.

Notre propos ici n'est pas d'approfondir le problème de la pénurie alimentaire dans les pays en développement ou celui des difficultés permanentes auxquelles se heurtent ces pays pour assurer un approvisionnement alimentaire minimal, parce qu'il s'agit là d'un problème évident, qui suscite la sympathie de tous. Cet aspect a fait l'objet des multiples réunions, séminaires et conférences organisés en 1980 pour traiter des stratégies de production alimentaire.

Une réunion ministérielle pour les pays en développement a eu lieu à Belgrade, en juillet 1980, pour étudier les problèmes alimentaires dans les pays en développement et leurs solutions. En septembre 1980, une autre réunion a eu lieu à Kuala Lumpur (Malaisie), sur l'industrie alimentaire dans les pays en développement et ses possibilités d'expansion. De même, en septembre 1980, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a organisé sa treizième conférence régionale à Athènes, sur la malnutrition et la faim dans de nombreux pays du monde. La seizième conférence de la FAO pour les pays d'Amérique latine, qui a eu lieu à La Havane, en septembre 1980, a traité du même sujet. Par ailleurs, la Conférence économique arabe organisée en novembre 1980, et à laquelle participaient les pays arabes, a traité notamment de la sécurité des approvisionnements alimentaires.

Outre ces réunions, conférences et séminaires aux niveaux international et régional, de nombreuses autres réunions spécialisées ont eu lieu pour étudier les différentes branches de la nutrition, telles que sucre, huile, produits laitiers, céréales et conserves.

Les travaux entrepris actuellement au niveau international pour accroître la production alimentaire ont une double orientation : la première intéresse les pays en développement, qui essaient d'assurer leur approvisionnement alimentaire en développant leur production, mais qui subissent d'énormes contraintes techniques et financières. Une étude élaborée par la FAO, qui porte sur 64 pays choisis parmi les 119 pays en développement, révèle que si la population continue à augmenter dans ces pays au rythme actuel (c'est-à-dire 2 %) et si la production alimentaire mondiale se maintient à son rythme, les pays étudiés

auront besoin de denrées alimentaires représentant une valeur de 43 milliards de dollars en 1985. L'étude révèle également que ces pays ne seront probablement pas en mesure de payer les factures correspondant à ces approvisionnements avec leurs ressources financières, et qu'il ne sera pas possible aux pays développés de faire un don de cette importance à ces pays en développement.

La deuxième orientation concerne les pays développés où l'on enregistre un accroissement moyen annuel de 2,9 % de la production alimentaire, tandis que la population n'augmente chaque année que de 1 %. En outre, un contrôle central est exercé sur la nature et la qualité de la production, en fonction des besoins nationaux et des nécessités de l'exportation.

Le Gouvernement iraquien a attiré l'attention de l'ONU sur l'intérêt de cette table ronde ministérielle pour étudier l'expérience qu'il a acquise en matière de création d'industries alimentaires et agricoles et pour échanger des résultats d'expérience et du savoir-faire avec les pays participant à la réunion, car il est convaincu que les réalisations scientifiques et techniques devraient être mises à la disposition de tous les pays afin de faciliter la poursuite de leurs objectifs d'indépendance économique et d'améliorer les conditions nationales.

#### QUELQUES RENSEIGNEMENTS SUR L'IRAQ

D'après les données statistiques de 1977, l'Iraq compte 12,1 millions d'habitants dont 4,3 millions sont établis dans les zones rurales. La superficie totale du pays est de 43,8 millions d'hectares dont 12 millions qui représentent 27 % de la superficie totale sont des terres arables. Mais les terrains actuellement cultivés ne représentent que 5,75 millions d'hectares. Cette superficie cultivée peut être classée suivant les méthodes d'irrigation de la façon suivante :

Type d'irrigation	Superficie - en millions d'ha	Pourcentage de la superficie totale cultivée en pourcentage
Précipitations atmosphériques	2,75	47,8
Irrigation par aspersion	1,75	30,4
Pompage et autres moyens	1,25	21,8
TOTAL	5,75	100,0

Avant la réforme agraire de 1958, 27 % des propriétaires possédaient 86 % des terres arables. Les autres propriétaires, soit 73 %, n'utilisaient que 14 % de la superficie totale.

La huitième conférence régionale du parti socialiste arabe Baath, qui a eu lieu en février 1974, a défini une stratégie pour le secteur agricole, orientée sur les objectifs suivants :

- Mener à bien une réforme agraire définitive des zones rurales irakiennes (en éliminant le régime de la grande et de la moyenne propriété foncière);
- Développer le secteur socialiste sous ses trois aspects: fermes d'Etat, fermes collectives et coopératives, afin de faire de ce secteur une entité dynamique et moderne;
- Etablir une coordination entre l'agriculture et l'industrie, afin de fournir à cette dernière la plupart des matières premières nécessaires;
- Eliminer toutes les formes d'exploitation constatées dans les zones rurales et notamment celles liées aux activités commerciales en donnant au secteur social la responsabilité de la commercialisation et des prêts agricoles;
- Mettre fin à toutes les relations sociales tribales, coutumes et croyances anciennes et diffuser la culture sociale parmi les agriculteurs;
- Renforcer le rôle des femmes dans le développement agricole et les affranchir de leur état de dépendance;
- Améliorer l'économie, les relations sociales, la culture et la santé dans les zones rurales afin d'abolir les différences entre les zones rurales et les zones urbaines.

A la suite de l'application de la réforme agraire, le total des terres confisquées jusqu'en 1978 s'est élevé à 3 millions d'hectares, soit la totalité des propriétés agricoles sujettes à confiscation. Toutes ces terres ont été distribuées ou louées à 400 000 familles de fermiers.

De même, les relations économiques et sociales dans les zones rurales ont souvent été modifiées, conformément aux décisions de la huitième conférence d'Etat du parti socialiste arabe Baath, comme on le verra dans les pages suivantes.

## CREATION DE FERMES D'ETAT ET DE COOPERATIVES AGRICOLES

La première coopérative agricole a été créée en 1946, mais les activités dans ce domaine sont longtemps restées stagnantes, c'est-à-dire jusqu'à la révolution du 17 juillet 1968, époque à partir de laquelle les progrès ont été très rapides. Le nombre des coopératives agricoles était de 831 en 1971, de 1 935 en 1978 et de 2 337 en 1979. Le nombre des adhérents est passé de 126 000 en 1971 à 331 000 en 1978 et à 361 000 en 1979. De même, les superficies réservées à leurs activités sont passées de 1,69 million d'hectares en 1971 à 5,7 millions d'hectares en 1973. Les coopératives agricoles locales qui représentaient au total 1 721 établissements ont été regroupées, en 1978, en 242 coopératives mixtes.

Le nombre des fermes collectives est passé de 6 en 1972 à 77 en 1979, et les superficies consacrées à leurs activités sont passées de 6 000 hectares en 1972 à 180 000 hectares environ en 1979.

Les fermes d'Etat ont également beaucoup progressé. Leur nombre qui était de 5 en 1968 pour une superficie de 49 000 hectares est passé à 41 et la superficie de terrain à 195 000 hectares en 1978.

Fermes d'Etat : Il s'agit de fermes qui appartiennent à l'Etat et qui sont exploitées par des travailleurs agricoles rémunérés au mois.

Coopératives : Il s'agit de fermes qui sont créées en application des règlements des coopératives internationalement reconnus.

Fermes collectives : Il s'agit de fermes qui sont créées en réunissant les terres de plusieurs agriculteurs, qui seront cultivées collectivement, les bénéfices étant partagés au prorata du travail accompli.

## DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE

Au budget, les investissements réservés au secteur agricole sont passés de 100 millions de dollars des Etats-Unis en 1970-1971 à 637 millions de dollars des Etats-Unis pour la période 1974-1975, soit une augmentation de 7 fois; mais la dépense moyenne pour la période était de 66 % environ jusqu'au moment où une augmentation de 80 % a été constatée dans les dépenses concernant la période 1976-1980.

Les allocations totales pour 1980 ont atteint 1 500 millions de dollars des Etats-Unis. Les montants mentionnés ci-dessus sont un bon indicateur des augmentations réalisées dans les investissements du secteur agricole et révèlent une amélioration du rendement. Mais toutes ces affectations n'ont pas été à la mesure des objectifs visés. Toutefois, pendant la période 1970-1978, le produit national agricole est passé de 530 millions de dollars des Etats-Unis en 1970, à 1 550 millions de dollars des Etats-Unis en 1978 (aux prix courants), soit une augmentation de 300 % environ. De même, la part du revenu agricole par habitant dans les zones rurales est passée de 123 dollars des Etats-Unis en 1970 à 354 dollars des Etats-Unis en 1978 (aux prix courants), soit une augmentation de 287,8 %.

Les prêts agricoles consentis aux agriculteurs par la Banque coopérative agricole, banque d'Etat, sont passés de 6 millions de dollars des Etats-Unis en 1970 à 63 millions de dollars des Etats-Unis en 1978. Le montant des prêts consentis aux coopératives agricoles sur ce total était de 5 millions en 1970 et de 41 millions de dollars des Etats-Unis en 1978; le capital total de la banque est de 300 millions de dollars des Etats-Unis environ.

Entre 1974 et 1980, le nombre des chercheurs et des ingénieurs agricoles est passé de 1 486 à 6 305. Le nombre total des techniciens est passé de 376 en 1974 à 9 458 en 1980. En outre, les dépenses totales affectées à la recherche et à l'amélioration de l'agriculture sont passées de 22 millions de dollars des Etats-Unis en 1974 à 150 millions de dollars des Etats-Unis en 1980, c'est-à-dire que le nombre des chercheurs a quadruplé et que celui des techniciens a augmenté de 25 fois, les allocations de crédits pour la recherche et l'amélioration augmentant de 6,6 fois de 1974 à 1980.

La consommation des engrais a augmenté considérablement, les quantités consommées passant de 58 000 tonnes en 1970 à 231 000 tonnes en 1978, soit une augmentation de 393 %.

Un accroissement similaire a été constaté dans l'utilisation des machines, puisque la part des machines et de l'outillage agricole est passée de 31 % en 1968 à 69 % en 1978. En conséquence, le rôle du secteur social dans l'agriculture a également augmenté. Le nombre de tracteurs dans ce secteur, qui était de 1 522 sur un total de 9 763 en 1968 est passé à 5 076 tracteurs en 1978 sur un total de 22 100, soit une augmentation de 285 %. En ce qui concerne les moissonneuses, leur nombre est passé de 283 en 1968 à 2 279 en 1973, soit une augmentation de 805 %.

La fabrication locale de tracteurs Antar est passée de 1 200 tracteurs en 1972 à 4 000 tracteurs d'une puissance de 60-80 CV en 1977.

De même, 20 stations-service de location et de réparation de machines ont été créées dans tout le pays, pour mettre à la disposition des agriculteurs des engins à un prix plus faible que le prix coûtant.

Les travaux de protection, qui portaient sur une superficie de 1/2 million d'hectares en 1968 ont été entrepris sur 3 millions d'hectares en 1980. En outre, 60 avions équipés pour l'agriculture assurent la lutte phytosanitaire et l'épandage des engrais. Résultat des activités dans ce secteur, les bénéfices sont passés de 36 millions de dollars en 1973 à 100 millions de dollars en 1980.

De nombreux progrès ont également été réalisés dans le domaine de l'entreposage frigorifique. La capacité est passée de 200 tonnes en 1970 à 170 000 tonnes en 1980. Pour la première fois, le pays possède 300 camions frigorifiques d'une capacité de transport allant de 5 à 20 tonnes.

Au cours de la période 1968-1979, la capacité de stockage des céréales a augmenté de 4,2 fois et le pourcentage de la capacité de stockage continu a augmenté d'autant par rapport aux estimations de consommation totale des céréales, qui sont passées de 6,7 % en 1968 à 17,3 % en 1979. Par ailleurs, le gouvernement met en place actuellement des installations de stockage de céréales qui, une fois terminées, assureront une capacité de stockage continu 10 fois supérieure à celle de 1968.

La capacité totale de meunerie est passée de 1 910 tonnes par jour en 1970 à 3 644 tonnes par jour en 1975 et à 5 644 tonnes par jour en 1980. La part du secteur public, qui était de 40 % en 1975, représente maintenant 52 %. Cette capacité permet de couvrir les besoins du pays en farine.

#### RESSOURCES HYDRAULIQUES EN IRAQ

Depuis des milliers d'années, l'Iraq dépend des eaux du Tigre, de l'Euphrate et de leurs nombreux affluents : la Diyala, le Petit Zab, le Grand Zab et l'Zaïm pour ses besoins en eau. Le volume des eaux qu'ils charrient est de 79,4 milliards de mètres cubes environ. Les bassins fluviaux sont dans 70 % des cas situés en dehors du territoire du pays et les autres, soit 30 %, représentent 24 milliards de mètres cubes.

En raison d'une augmentation prévue de la consommation d'eau en Iran, en Syrie et en Turquie, le volume des ressources hydrauliques disponibles dans le pays sera probablement de 50 milliards de mètres cubes.

Le volume des besoins actuels en eau est estimé à 44 milliards de mètres cubes, qui représentent la demande des municipalités, des industries, des unités de production d'énergie, des pêcheries et de l'agriculture. La demande passera à 72 milliards de mètres cubes en l'an 2000.

Le premier service d'irrigation a été créé en 1918 et son mandat était le suivant : réunir des renseignements sur le débit des cours d'eau et les niveaux d'eau probables au moment des crues. Aucun plan d'irrigation et de drainage pour l'agriculture n'était prévu, mais tous les projets étaient limités aux systèmes d'irrigation sans drainage. C'est pourquoi l'eau salée a envahi de larges superficies et a fini par constituer une des principales difficultés auxquelles s'est heurté le gouvernement dans les parties centrale et méridionale du pays. Cette situation explique en grande partie les retards pris dans la production agricole, car pendant des centaines d'années les méthodes de culture n'ont tenu aucun compte de l'irrigation et du drainage. A l'heure actuelle, l'élimination du sel entraîne des dépenses considérables se chiffrant par milliards de dollars pour remettre en valeur les terres et implanter des réseaux intégrés d'irrigation et de drainage. La mise en valeur d'un hectare de terrain coûte entre 8 000 et 10 000 dollars des Etats-Unis.

Les gouvernements précédents ont adopté une politique qui mettait l'accent sur la rétention des eaux et ont mis en place des capacités de retenue de 97 milliards de mètres cubes.

Après la révolution du 17 juillet 1968, le Ministère de l'irrigation s'est attaché à maîtriser les ressources en eau du pays, au moyen de barrages, de réservoirs, d'installations de production d'énergie, d'améliorations apportées aux systèmes d'irrigation et aux canaux de drainage. Ce plan dépendait à court et à long terme d'une planification scientifique des ressources en eau et en terres. La première étape du plan général de mise en valeur des eaux et des terres a débuté en 1975, et la seconde, qui a commencé en 1977, sera achevée en 1981.

Depuis 1970, le Ministère de l'irrigation réalise de nombreux et importants projets. Certains sont déjà terminés et d'autres sont en cours ou seront réalisés au cours des 10 prochaines années. Voici les plus importants :

- Le barrage de Himreen sur le fleuve Diyala, d'une capacité de retenue de 3,95 milliards de mètres cubes. Le barrage devrait être achevé cette année.
- Le barrage de Haditha sur l'Euphrate, en cours de construction, qui aura une capacité de retenue de 6,4 milliards de mètres cubes. Il sera achevé en 1985.

- Les canaux de Tharthar: l'un, long de 37 kilomètres a été achevé en 1976 et l'autre, en cours de construction, sera achevé en 1984.
- Le canal de drainage entre l'Euphrate et le Tigre, de Bagdad à la rivière Basrah, d'une longueur totale de 535 kilomètres, en cours de construction.
- Le projet d'irrigation de Kirkuk : en cours de construction. Il a été divisé en trois étapes, la première sera achevée en 1982, la deuxième et la troisième le seront au cours du plan quinquennal 1986-1990. Ce projet permettra l'irrigation de 300 000 hectares de terrain.
- Le barrage de Mosul sur le Tigre. Les plans définitifs sont au point. Le barrage devrait être achevé en 1985 et sa capacité de retenue sera de 11,11 milliards de mètres cubes.
- Le barrage de Bakhma, sur le Grand Zab, en est au stade de l'étude et de l'élaboration des plans. Sa capacité totale de retenue sera de 17 milliards de mètres cubes environ.
- Le barrage Fatha sur le Tigre, actuellement au stade de l'étude, aura une capacité de retenue de 23,3 milliards de mètres cubes.
- Le barrage de Dohuk en cours de construction aura une capacité de retenue de 52 millions de mètres cubes et permettra d'irriguer une superficie de 4 000 hectares. Il devrait être achevé en 1983.
- Le canal principal Ishaki, d'une longueur de 42 kilomètres, qui est alimenté par le Tigre, sera achevé en 1979.

Outre ces importants projets d'irrigation et de drainage, d'autres petits projets d'irrigation, de drainage et de barrages sont déjà achevés dans différentes parties du pays.

Le montant total de l'énergie électrique obtenue grâce aux barrages déjà réalisés ou sur le point de l'être dépasse 3 500 mégawatts.

Les réalisations enregistrées dans le domaine de l'irrigation, du drainage et de la mise en valeur des terres ne sont pas encore estimées suffisantes; il s'ensuit que les travaux se poursuivront dans ces domaines qui sont considérés comme ayant une importance fondamentale pour le développement de l'agriculture et la production de denrées alimentaires pour le pays, ainsi que pour le maintien des approvisionnements pour les pays arabes et pour les autres pays en développement.

## COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

Avant la révolution du 17 juillet 1968, le commerce iraquien présentait les mêmes caractéristiques que celui de beaucoup d'autres pays en développement. La situation peut être résumée comme suit :

- De nombreux intermédiaires intervenaient dans les opérations commerciales;
- Les prix connaissaient d'importantes variations dues à l'offre et à la demande;
- Les intermédiaires négligeaient de fournir certains services de commercialisation tels que la classification par qualité et l'emballage;
- Le gouvernement ne jouait aucun rôle dans le contrôle, la direction et le financement du commerce.

Avant la révolution, cette situation était le principal obstacle à des transformations radicales : redistribution des terres, renforcement de la justice sociale et amélioration de la commercialisation des produits agricoles en vue d'aider les agriculteurs à tirer parti de la réforme agraire et des nombreux acquis de la révolution agricole, pour qu'ils ne restent pas à la merci des intermédiaires et ne pâtissent pas du déséquilibre de l'offre et de la demande. Pour y remédier, le gouvernement a mis en oeuvre des politiques fondamentales de commercialisation, axées sur les mesures suivantes :

- Réaménagement des pratiques commerciales, allègement ou suppression des frais commerciaux imposés aux agriculteurs;
- Mise en oeuvre d'une politique des prix décidée par le comité central, en vertu de laquelle les prix des produits agricoles sont limités, compte tenu de la nécessité de couvrir les frais de production et de disposer d'excédents pour financer le développement agricole tout en permettant aux agriculteurs de réaliser des bénéfices adéquats;
- Limitation des prix à la consommation compte tenu du budget des ménages;
- Amélioration des pratiques commerciales et création de nouveaux services pour améliorer les prestations, notamment en ce qui concerne le contrôle de la qualité, l'emballage, l'entreposage et le transport;
- Prêts consentis aux agriculteurs à un faible taux d'intérêt pour les encourager à améliorer les méthodes de production et à accroître la productivité.

Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement a pris certaines mesures dont voici les principales :

- Création d'entreprises commerciales spécialisées, comme l'Organisme de commercialisation des céréales et l'Organisme de commercialisation des produits agricoles, chargées de commercialiser tous les produits agricoles des secteurs social, coopératif et privé;
- Création de nombreuses entreprises industrielles pour la production de matériaux d'emballage et d'empaquetage;
- Création de nombreux marchés de gros pour toutes les régions agricoles, disposant de matériel moderne de pesage, de contrôle de la qualité, d'emballage et d'empaquetage ainsi que d'installations ordinaires de réfrigération et de congélation.

A l'heure actuelle, la commercialisation des céréales est entièrement contrôlée par le gouvernement qui fixe le prix des céréales importées ou achetées aux agriculteurs. L'Organisme de commercialisation des produits agricoles s'occupe de la commercialisation de tous les produits agricoles, à l'exception des céréales, par le canal de 62 marchés de gros, de fruits et légumes et de nombreux abattoirs.

Cette organisation ne joue plus le rôle de médiateur mais est chargée de la réglementation, de la supervision, de la fourniture de conteneurs et de balances et de l'établissement de contrats de vente et d'achat. Elle demande un intérêt de 2 à 3 % pour ces services.

Cette politique s'est traduite par une augmentation du volume de produits agricoles commercialisés par l'Organisme de commercialisation des produits agricoles, comme en témoigne le tableau ci-après :

Année	Légumes (tonnes)	Fruits (tonnes)	Volailles (tonnes)	Boeuf (tonnes)	Oeufs pour la consommation des ménages (millions)
1972	335	60	3	-	341
1975	663	89	19	-	604
1980	1 500	500	147	243	1 756

Les données ci-dessus montrent que cet Organisme joue un rôle de premier plan dans la commercialisation des produits agricoles. Il a déjà entrepris de créer d'importants marchés de gros disposant d'installations d'entreposage, de contrôle de la qualité, d'emballage et d'empaquetage.

## INFRASTRUCTURE

En ce qui concerne la production de matériaux d'emballage, le gouvernement a créé deux usines de caisses en plastique d'une capacité variant entre 16 et 20 kilogrammes. A l'heure actuelle, la production annuelle de ces deux usines est de 3,5 millions de caisses mais elle pourrait atteindre plus tard 6 millions de caisses.

L'an dernier, on a achevé la construction d'une grande usine de sacs en polyéthylène et en polypropylène, pouvant produire chaque année 50 millions de sacs d'une capacité de 50 kilogrammes pour l'emballage des produits agricoles et alimentaires.

Les structures de base revêtant une importance capitale pour le développement de l'agriculture, le gouvernement a mis en oeuvre un plan visant à regrouper les habitants de hameaux dans de gros villages; en 1980, on avait ainsi construit des centaines de villages modernes comptant 66 000 maisons. On a également exécuté un programme d'électrification rurale et, au milieu de 1980, un total de 2 240 villages étaient électrifiés, notamment ceux ayant au moins 40 maisons, dont les habitants représentent 65 % de la population rurale. En outre, on a mis en chantier un programme pour alimenter en électricité 2 260 villages de moins de 40 maisons d'ici 1982.

Par ailleurs, on a alimenté 65 % des villages du pays en eau potable.

Parmi les principales réalisations au profit des zones rurales, il faut citer la campagne lancée par le gouvernement en vue d'alphabétiser 2 212 000 personnes sur une période de trois ans se terminant en 1981, à laquelle on a consacré un budget de 225 millions de dollars des Etats-Unis.

Cette campagne donne de très bons résultats. On espère que la population sera alphabétisée à la fin de 1981 et que l'Iraq comptera parmi les rares pays en développement à avoir éliminé l'analphabétisme. Par ailleurs, une loi sur l'enseignement obligatoire au niveau élémentaire est entrée en vigueur en 1979 et on a construit 44 000 classes et formé 40 000 enseignants. En Iraq, l'enseignement est gratuit à tous les niveaux et l'on offre également un repas quotidien aux élèves des écoles élémentaires.

Le gouvernement met surtout l'accent sur les services de santé dans les zones rurales; il fait appel à des milliers de cadres médicaux du pays même et, vu la pénurie actuelle de cadres, de pays arabes et de pays amis. Rares sont les gros villages qui ne possèdent pas un centre de santé et tous les soins médicaux sont gratuits en Iraq.

Le gouvernement a également mis à effet il y a cinq ans une loi sur la gratuité de l'assurance médicale dans les zones rurales, par l'entremise de centres de santé nationaux.

En ce qui concerne les services vétérinaires, on compte 18 hôpitaux, 343 centres de soins et 18 centres d'enseignement ainsi que 1 400 cadres pour les zones rurales, dont 400 chirurgiens vétérinaires.

Après avoir mis en place un réseau national de micro-ondes dans l'ensemble du pays et l'avoir relié directement à des satellites pour assurer les communications internationales, le gouvernement s'est attaché à relier les zones rurales aux villes par téléphone, en particulier les grandes régions agricoles, et a entrepris dans ce domaine un important programme qui devrait être achevé en 1985.

Les transports sont considérés comme essentiels pour fournir divers services aux zones rurales et acheminer les produits agricoles vers les marchés locaux. Le gouvernement a donc mis en oeuvre un ambitieux programme visant à améliorer les transports routiers et fluviaux. Pour la première fois après une longue période d'abandon, le Tigre et l'Euphrate sont utilisés pour transporter à bon marché diverses marchandises et divers produits agricoles. On a mis en service une flotte marchande d'une capacité de 250 000 tonneaux que l'on envisage de porter à 6,5 millions de tonneaux en 1985. En outre, on augmentera la capacité de transport ferroviaire en améliorant le réseau actuel et en créant de nouvelles lignes; elle devrait passer de 16,75 millions de tonnes en 1980 à 24,3 millions de tonnes en 1985.

Le gouvernement révolutionnaire a compris que pour que ses programmes dans les zones rurales soient couronnés de succès, il était indispensable d'obtenir l'appui des agriculteurs qui sont les principaux bénéficiaires du progrès social. Il a donc promulgué une loi portant création de l'Union générale des associations d'agriculteurs et une autre portant création de coopératives agricoles. En 1977, compte tenu du progrès politique et social, ces deux institutions ont été fusionnées en une Union générale des associations d'agriculteurs et des coopératives, qui aide le gouvernement à améliorer la situation économique et sociale

des agriculteurs ainsi qu'à protéger leurs acquis et leurs droits. Le gouvernement a également créé une Caisse de sécurité sociale semblable à la Caisse de sécurité sociale pour la main-d'oeuvre, pour garantir aux agriculteurs arrivés à l'âge de la retraite une pension qui leur permette de préserver leur niveau de vie pendant leur vieillesse.

## DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES

Les tenants du développement des industries alimentaires se répartissent en deux écoles. Les uns estiment qu'il faut tout d'abord promouvoir l'agriculture et obtenir des récoltes excédentaires avant de créer des industries capables d'absorber les surplus.

C'est la doctrine des pays développés capitalistes, où l'agriculture a mis très longtemps à se développer avant que soient créées des industries alimentaires. Elle peut se justifier par l'existence de matières premières, la pleine utilisation des facteurs de production et la rentabilité élevée.

Il faut longtemps pour développer l'agriculture et obtenir des excédents, en particulier dans les pays en développement qui n'ont pas les ressources voulues pour accélérer ce processus; il ne faudrait donc pas créer d'industries alimentaires avant de disposer d'excédents.

Les tenants de la seconde école estiment qu'il faut promouvoir l'agriculture et les agro-industries en même temps et parallèlement et implanter les industries alimentaires là où les ressources naturelles et matérielles permettent de développer les cultures utilisées comme matières premières pour la production.

C'est la méthode suivie dans les industries du sucre, des huiles végétales, des conserves de fruits et légumes, du vin, de l'amidon, du sirop de sucre, du concentré de tomates, etc.

Dans la mesure du possible, l'agriculture devrait être développée en même temps que l'industrie. Cette méthode est intéressante en ce sens que le développement national de l'agriculture et de l'agro-industrie se font parallèlement, ce qui donne d'excellents résultats socio-économiques.

Il arrive toutefois que l'agriculture et l'industrie ne progressent pas au même rythme, soit que la planification laisse à désirer soit que les chaînes traînent en longueur, ce qui peut retarder d'une ou plusieurs années la mise en service des installations industrielles, les matières premières faisant défaut ou l'industrie n'étant pas encore prête à les absorber.

En dépit de ces inconvénients, l'expérience des pays socialistes et notre propre expérience ont démontré que cette dernière méthode était préférable.

Le Ministère de l'industrie et des ressources minérales et le Centre de développement industriel pour les États arabes (IDCAS) ont élaboré conjointement un plan visant à développer l'industrie en général et l'industrie

alimentaire en particulier, compte tenu des résultats d'une étude réalisée dans ce but sur le secteur alimentaire, en prenant en considération la situation en ce qui concerne la main-d'oeuvre, les matières premières (disponibles ou à obtenir), les importations et la consommation.

Le Ministère de la planification et le Ministère de l'industrie et des ressources minérales ont réalisé les études techniques nécessaires pour les nouveaux projets industriels exécutés dans le pays, en faisant appel dans tous les cas à des spécialistes iraqiens.

L'organisme spécial, l'Organisme d'Etat pour la conception et la construction industrielles, a été créé au sein du Ministère de l'industrie et des ressources minérales pour établir des études, des plans, des dossiers d'appel d'offres et des contrats de travaux de génie civil, pour superviser la construction, pour recruter et former du personnel technique et enfin pour remettre les nouvelles installations à un des organismes de production d'Etat chargés de l'industrie alimentaire. Cet organisme est également chargé de mettre en service les nouvelles installations.

Il ressort de ce qui précède que l'on a chargé des organismes distincts de la planification et de l'exécution des projets d'une part et de l'administration et de l'exploitation des installations d'autre part, et ceci dans un souci d'efficacité. Le Ministère de l'industrie et des ressources minérales assure la coopération et la coordination entre ces organismes.

Cela dit, on a exécuté un certain nombre de projets portant notamment sur les secteurs suivants : sucre, huiles végétales, produits laitiers, conserves, dattes, boissons alcoolisées et non alcoolisées, céréales, aliments pour bébés et cigarettes. Il existe déjà des études détaillées sur ces projets, qui permettent de se rendre compte de l'expérience acquise par l'Iraq dans ce domaine.

Dans l'industrie sucrière, la capacité de production est passée de 1 000 à 5 000 tonnes de sucre de betterave par jour pendant la période 1970-1980.

On a construit une usine de sucre de canne d'une capacité de 5 000 tonnes par jour. La capacité de raffinage est également passée de 1 000 à 1 480 tonnes par jour pendant la même période.

On a aussi construit une usine produisant du sucre liquide à partir de dattes, la première de ce type dans le monde, qui a une capacité de production de 30 000 tonnes par an.

On a en outre construit des usines pour la production de levure de boulanger, de protéines unicellulaires tirées de mélasses, d'aliments pour animaux fabriqués à partir de résidus de betteraves et de mélasses, etc. On utilise également des résidus de bagasse dans l'industrie du papier.

Malgré cette augmentation de la capacité de production, les industries basées sur les matières premières locales n'étaient pas encore en mesure de répondre à plus de 25 % de la demande locale de sucre en 1980. Elles souffrent toujours de l'insuffisance de la production de betterave à sucre. On continue à raffiner du sucre brut importé pour satisfaire la demande locale de sucre blanc.

En Iraq, la consommation de sucre par habitant atteignait environ 32 kilos en 1979, chiffre beaucoup plus élevé que dans les pays voisins.

En ce qui concerne les huiles végétales, la production est passée de 18 000 à 61 000 tonnes pendant la période 1970-1980, ce qui représente une augmentation de 300 %, et la consommation par habitant de 6,5 à 12,5 kilos, grâce à l'agrandissement de deux usines à Bagdad et à la construction de deux autres, l'une dans le sud et l'autre dans l'ouest du pays.

L'industrie des huiles végétales est une des rares industries implantées en Iraq depuis les années 40. Elle offre des produits élaborés et diversifiés. Toutefois, la production de graines oléagineuses est bien inférieure à la consommation, c'est pourquoi on a recours aux importations pour combler la différence. Toutes les études indiquent que la consommation totale devrait atteindre 240 000 tonnes en 1990, et la consommation par habitant 14 kilogrammes. Aussi les organismes associés prévoient-ils de créer de nouvelles usines pour faire face à cette augmentation.

L'industrie laitière date d'une vingtaine d'années : on a commencé par créer une petite usine d'une capacité de 20 tonnes de lait cru par jour, offerte par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE). Cette industrie n'a vraiment commencé à se développer qu'en 1970, lorsque le nombre d'usines est passé de 1 à 11 et la capacité de production de 20 à 1 000 tonnes par jour environ, cette dernière étant donc maintenant 50 fois plus importante.

Le nombre de centres de collecte de lait cru est également passé de 4 à 41 et leur capacité, qui a décuplé, de 105 à 1 030 tonnes par jour.

En outre, on a créé 7 centres d'élevage de buffles pour fournir à l'industrie laitière environ 110 tonnes de lait cru par jour. En conséquence, la consommation par habitant de produits laitiers du secteur socialiste est passée de 3,75 à 20 kilogrammes par an. Les produits laitiers proviennent bien évidemment aussi d'autres sources comme le secteur privé, la production domestique et les importations.

L'industrie laitière iraquienne produit notamment du lait stérilisé en bouteilles et en berlingots, du beurre, du fromage, des yaourts, des glaces, etc.

Lorsque se tiendra la réunion ministérielle, le Ministère de l'industrie et des ressources minérales aura achevé la construction d'une usine de lait pour bébés, la première de ce type dans la région. Le coût de cette usine, qui produira 25 millions de boîtes de 500 grammes, s'élève à 30 millions de dollars des Etats-Unis.

Bien que le gouvernement ait déployé d'immenses efforts pour développer l'industrie laitière, il ne s'agit à notre avis que d'un premier pas car le secteur public n'assure qu'une consommation totale de 20 kilos par ans, par habitant, ce qui est encore loin de l'objectif fixé, et une grande partie du lait cru produit dans le pays n'est toujours pas utilisée par l'industrie laitière.

L'Iraq est prêt à faire profiter des pays amis de son expérience dans le domaine de la production, de la collecte et du traitement du lait - centres spécialisés dans l'élevage de buffles, centres de collecte de lait cru, camions réfrigérés, répartition régionale de l'industrie laitière dans le pays - car elle constitue un exemple dont les pays en développement pourraient s'inspirer utilement.

L'industrie de la conserve date également du début des années soixante; on a d'abord créé à Kerbala une petite usine d'une capacité de 2 000 tonnes par an de produits finis. L'industrie s'est développée et il y a maintenant 6 conserveries d'une capacité totale de 124 000 tonnes par an, produisant différents types de conserves de légumes, de confitures, de jus de fruit, d'aliments pour bébés, de concentré de tomate, d'oignons séchés, de vinaigre, de conserves au vinaigre, de sirop de datte, etc. On a aussi créé des installations complémentaires pour la production de conteneurs métalliques et, ailleurs dans le pays, des usines fabriquant des matériaux d'emballage et d'empaquetage, des récipients et des bouteilles en verre, des conteneurs en carton, ainsi qu'un centre de formation au sein de l'organisme d'Etat de la conserve, afin de former le personnel nécessaire pour l'industrie de la conserve.

Pour donner une idée de l'appui accordé par le gouvernement à cette industrie, il suffit de signaler que des investissements dans ce secteur se sont chiffrés au total à 40 millions de dollars des Etats-Unis pendant la période 1970-1980, contre 2 millions seulement avant 1970. Le nombre de salariés est également passé de 229 à 2 500 pendant la période 1969-1980.

L'Iraq est considéré comme le plus gros producteur de dattes du monde. Il possède 22 millions de palmiers-dattiers, sur un total mondial de 85,5 millions et produit 350 000 tonnes de dattes par an, la production mondiale étant de 2,2 millions de tonnes.

Bien que la part de l'Iraq dans le commerce mondial de dattes atteigne 80 %, d'importants stocks restent invendus ce qui a des répercussions négatives sur les producteurs et provoque des fluctuations des prix sur les marchés étrangers. Pour tirer parti de cette ressource qui est caractérisée par une forte teneur en sucre - 50 à 60 % du poids - on a réalisé une étude de marché en vue d'étudier les possibilités d'exportation dans les années à venir; on a également étudié les industries rentables qui pourraient être créées pour utiliser les dattes comme matière première. Compte tenu des résultats de ces études, on a entrepris des projets pour la production de sucre liquide, de protéines, d'alcool et de vinaigre. Certaines usines ont déjà été mises en service, les autres seront achevées cette année.

Ces usines ont besoin d'environ 100 000 tonnes de dattes par an et on compte que leurs produits permettront de remplacer certains produits importés.

On fait également des études sur d'autres industries en vue de la production d'acide citrique, de glucose et de fructose, de sucre séché, etc.

Afin de tirer un meilleur parti des dattes et de protéger les arbres, le gouvernement a créé un centre de recherche sur la datte qui dispose de laboratoires et d'équipements modernes ainsi que d'installations pilotes. Pour mettre son expérience au service du développement des plantations de palmiers-dattiers et de l'exploitation de leurs produits, l'Iraq a proposé d'accueillir le Centre régional de la datte et du palmier-dattier, créé sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en vue de prêter assistance aux pays de la région dans ce domaine.

L'industrie des boissons alcoolisées et non alcoolisées occupe une place importante dans le secteur alimentaire, car le climat est chaud et on a besoin de boissons rafraîchissantes. L'industrie des boissons non alcoolisées date de la fin des années 40, où l'on a créé une usine d'une capacité de quelques milliers de caisses par an.

En 1960, le nombre d'usines était passé à 12 et la capacité de production totale était de 10 millions de caisses par an. En 1970, la production est montée à 30 millions de caisses par an et a continué à croître pour atteindre 50 millions de caisses en 1980. La part du secteur socialiste dans la production est d'environ 75 %.

Une usine de concentré de raisin d'une capacité de 1 500 tonnes par an a été créée pour produire la matière première utilisée par certaines industries de boissons non alcoolisées. Une usine d'eau minérale, la première de ce type dans le pays, entrera en activité au milieu de l'année prochaine. Elle aura une capacité de 20 millions de litres par an.

En outre, on prévoit d'exécuter d'ici 1985 des projets qui devraient accroître la capacité de production du secteur socialiste de 20 millions de caisses de boissons non alcoolisées par an.

En ce qui concerne l'industrie de la bière, elle a été créée au début des années 40 et avait au départ une capacité d'un million de litres par an. Elle s'est développée lentement jusqu'en 1970 où la capacité de production est passée à 7,5 millions de litres, mais elle a pris un grand essor au cours des dix dernières années et la capacité de production totale atteint 100 millions de litres par an, produits par cinq usines dont trois appartiennent au secteur public, une au secteur mixte et une au secteur privé.

La capacité de production de l'industrie de la bière devrait atteindre 112 millions de litres par an à la fin de 1981 et passer peut-être à 150 millions de litres par an d'ici 1985, si l'on équipe les usines existantes de nouveau matériel.

En outre, on produit du malt à partir d'orge cultivée localement, la production annuelle atteignant 10 000 tonnes. Si nécessaire, on recourt aux importations pour compléter la production.

Pour ce qui est de l'industrie des boissons alcoolisées, elle est très ancienne en Iraq et elle est basée sur les raisins et les dattes; il s'agissait cependant d'une industrie primitive jusqu'en 1945, époque à laquelle on a créé une usine moderne et peu après une autre. Après cela, la demande de ce type de boissons alcoolisées et d'alcool pur et dénaturé est restée stable; elle était de l'ordre de 2,5 millions de litres jusqu'en 1970, puis a atteint rapidement 10 millions de litres en 1980.

Cette industrie relevait entièrement du secteur privé jusqu'à ce que soit lancé un nouveau projet sectoriel socialiste de type moderne pour la production d'alcool fort - et plus précisément, d'alcool pur titrant 96,4 % et d'alcool dénaturé - d'une capacité de 2,2 millions de litres par an. Tout l'alcool fabriqué en Iraq provient de dattes. L'industrie vinicole, qui est, quant à elle, très ancienne, dépend pour l'essentiel de la production intérieure.

Au cours des années 40, des entrepreneurs privés avaient ouvert deux usines d'une capacité de six millions de litres, dont la technologie est apparue peu évoluée lorsqu'en 1979, le secteur public a mis en service une usine moderne, d'une capacité d'un million de litres par an. On notera que la consommation de vin, en Iraq, demeure réduite.

Les progrès accomplis à ce jour dans le domaine des boissons alcoolisées et non alcoolisées permettront manifestement de satisfaire la totalité des besoins nationaux, notamment pour ce qui est des boissons non alcoolisées et de la bière, pour lesquelles la demande croît chaque année; cette évolution s'inscrit dans la politique nationale de développement des boissons non alcoolisées et faiblement alcoolisées.

L'augmentation de la production des boissons non alcoolisées et alcoolisées s'accompagne d'une augmentation correspondante de la production d'emballages et de matériaux d'emballage. Le secteur public a, à cet effet, ouvert des usines de production de bouteilles teintées et non teintées, de capsules, et de caisses en matière plastique.

S'agissant de la culture et de la transformation du tabac, on notera que cette plante est cultivée et consommée en Iraq depuis près de 400 ans, mais que la production de cigarettes a été manuelle jusqu'en 1926, date à laquelle est entrée en service la première usine. La culture et la transformation du tabac se sont développées rapidement depuis la fin des années 60, quand ont été introduites des variétés de tabac de Virginie et mis en place des projets d'ensachage, de fermentation industrielle et de production de filtres.

Ces progrès et ces améliorations ont eu pour résultat que les quantités de tabac traitées sont passées de 9 000 tonnes en 1974 à 21 000 tonnes en 1979 et que l'Iraq est devenu importateur de certaines variétés de tabac, qui lui permettent d'obtenir des mélanges, après avoir été exportateur d'une partie de sa production. La production est, quant à elle, passée de 27 millions de grosses en 1970 à 75 millions, en 1979. On a également prévu de remplacer les installations actuelles de fabrication de cigarettes par une grande usine à Bagdad, qui sera dotée de chaînes de production modernes et aura une capacité de 80 millions de grosses par an.

Parmi les agro-industries qui se sont développées au cours de la dernière décennie, on trouve également l'aviculture. Par le passé, l'aviculture était le fait des seules familles paysannes. La première tentative de mécanisation de la production agricole remonte à 1905, date à laquelle avait été mise en service une petite exploitation d'une capacité de 500-600 poulets. Par la suite, de nombreuses exploitations d'une capacité supérieure ont été couvertes par des entrepreneurs du secteur privé et par le Ministère de l'agriculture. Ces installations étaient toutefois de dimensions assez réduites, nulle d'entre elles ne dépassant les 10 000 poulets. La production commerciale d'oeufs n'a toutefois pas commencé avant le début des années 70. En 1965, les pouvoirs publics ont créé une société générale d'aviculture. Celle-ci a assumé la responsabilité du développement de cet important secteur en lançant un certain nombre de projets de grande envergure pour la production d'oeufs et de poulets de chair. Au cours de la période 1970-1980, la production a enregistré une augmentation énorme, la production d'oeufs dans les exploitations du secteur public passant de 30 millions en 1971 à 900 millions en 1980, et devant atteindre les 1 460 millions à la fin de 1982. S'agissant des poulets de chair, la production est passée de 1,5 million d'unités en 1970 à 20 millions en 1980 et devrait se chiffrer, pour les seules exploitations du secteur public, à 58 millions en 1982.

Dans ce domaine, le secteur des coopératives demeure faible. En 1978, sa production n'a pas dépassé les 11 millions de poulets de chair et le million d'oeufs de consommation.

Si le secteur des coopératives a commencé à jouer un rôle de premier plan dans l'agriculture, il ne se spécialise guère dans la production d'oeufs en raison des coûts élevés que cela implique, ainsi que des bas prix de vente imposés par l'Etat. Les coopératives, qu'elles pratiquent ou non l'aviculture mécanisée, ne sont à l'origine que de 15 % de la production totale d'oeufs du pays. Le développement de la production de poulets de chair a, en raison des subventions que l'Etat verse au secteur des coopératives, été régulier en cours des années passées. La production s'est chiffrée à 40 millions d'unités en 1980, et l'on espère que la production de ce secteur permettra de satisfaire les besoins nationaux de poulets de chair dans les deux années à venir, et donc de mettre un terme aux importations. Les autorités iraqiennes considèrent que l'aviculture est une industrie à complémentarités, allant des poulaillers et des couveuses aux exploitations agricoles, aux abattoirs et aux fabriques d'aliments pour volaille.

La production nationale d'oeufs fournit 80 des 113 oeufs auxquels se chiffre à présent la consommation annuelle par habitant. Le reste de cette consommation est satisfait par les importations. Le plan national de développement pour 1981-1985 avait proposé de porter la consommation par habitant à 150 oeufs par an, mais ce chiffre nous paraît par trop ambitieux, compte tenu du stade actuel de développement.

La consommation par habitant de poulets de chair se chiffre à environ 6 kg, dont l'essentiel est couvert par la production locale. Elle devrait passer à 10 kg par personne et par an au cours des cinq années à venir. Cette augmentation sera également couverte par la production locale.

La pisciculture bénéficie elle-aussi de l'appui du gouvernement Iraq, qui n'est pas à proprement parler un état maritime, sa part des côtes du Golfe persique n'ayant que 100 kilomètres de long, dispose en effet de très vastes eaux intérieures, estimées à 1 035 000 hectares. Par le passé, nul n'avait toutefois songé à tirer parti de ces richesses potentielles - qu'il s'agisse des eaux intérieures ou des eaux de mer.

Jusqu'en 1972, la pêche, qui était par ailleurs pratiquée avec des moyens primitifs et selon des méthodes non scientifiques, était contrôlée par le secteur privé.

Entre 1965 et 1972, la consommation annuelle par habitant s'est chiffrée à 2,16 kg pour le poisson d'eau douce et à 0,3 kg pour le poisson de mer. La production moyenne était de 20 000 tonnes pour le poisson d'eau douce et de 2 250 tonnes pour le poisson de mer. La première pêcherie d'Etat a été créée en 1972, et elle a assumé la responsabilité de la construction d'une flottille moderne pour la pêche hauturière et de l'achat de congélateurs et de camions frigorifiques. De plus, au cours de cette même période, une coentreprise soviéto-iraquienne a été mise en place pour la pêche hauturière, dont 51 % du capital appartient à l'Iraq. Au cours des deux dernières années, d'autres coentreprises de pêche hauturière ont été créées, qui intéressent, aux côtés de l'Iraq, la Somalie et le Yémen démocratique; on a, d'autre part, ouvert des pêcheries dans les eaux intérieures.

A la suite de ces efforts, les prises moyennes sont passées de 3 250 tonnes pour les périodes antérieures à 1972 à 16 100 tonnes aujourd'hui, alors même que les prises moyennes dans les eaux intérieures ne se chiffraient plus qu'à 18 000 tonnes, en raison de mauvaises pratiques de pêche et de retards enregistrés dans la mise en oeuvre de nouveaux projets. On a cependant prévu de porter les

prises en mer et en eau douce à 33 250 tonnes en 1985. La consommation par habitant devrait alors passer de 3 kg en 1979 à 5,5 kg en 1985, compte non tenu des quantités pêchées par les coentreprises mentionnées ci-dessus.

Ce bref exposé de la situation des agro-industries et des efforts qui ont été déployés pour en assurer le développement avait pour objet d'illustrer clairement le volume des projets réalisés dans ce secteur. Il convient enfin de signaler que le montant des investissements consacrés à des projets agro-alimentaires s'est chiffré, en moyenne, à 170-200 millions de dollars par an au cours de la période 1970-1980.

#### MISE EN PLACE D'UNE INFRASTRUCTURE DE PRODUCTION AGRICOLE ET AGRO-INDUSTRIELLE

La mise en place des projets agricoles et agro-industriels s'est accompagnée de travaux destinés à assurer la mise en place de l'infrastructure à ce développement, de manière à ce que la production puisse être économique, en tenant compte de toutes les ressources nationales utilisables.

C'est dans cet esprit que l'Iraq s'est doté d'une industrie des engrais chimiques - produisant des nitrates, des phosphates et des engrais mélangés - et que le premier projet de production d'urée, d'une capacité de 50 000 tonnes par an, a été lancé en 1971. En 1976, ces installations ont été agrandies et leur capacité multipliée près de huit fois, de manière à permettre, à terme, une production annuelle de 420 000 tonnes.

En 1979, des investissements ont également été consacrés à un projet analogue, d'une capacité annuelle d'un million de tonnes. Les organismes publics concernés ont effectué des études de faisabilité technique et économique en vue de lancer un nouveau projet de production d'engrais aux nitrates, une fois de plus d'une capacité d'un million de tonnes, et l'on s'attend à ce que ce projet soit mis en oeuvre au cours du plan de développement national pour 1981-1985.

Un projet de grande envergure d'exploitation des phosphates dans les régions occidentales du pays a également été lancé il y a cinq ans, il doit permettre la production de 3,4 millions de tonnes de minerais de phosphate chaque année, à partir desquelles seront produits 1,7 million de tonnes de pentoxyde de phosphore, 1,5 million de tonnes d'acide sulfurique, 400 000 tonnes d'acide phosphorique, 250 000 tonnes de phosphate d'ammonium, 600 000 tonnes de superphosphate triple et 272 000 tonnes d'engrais composés chaque année. Ce complexe devrait être achevé au cours de la première moitié de 1981. Ces projets de grande envergure

devraient permettre non seulement de satisfaire la demande locale mais aussi, conformément aux politiques de l'Iraq, de contribuer à assurer aux peuples d'autres pays en développement un minimum alimentaire.

En 1970-1971, la Société générale des industries mécaniques est entrée en phase de production commerciale et elle fournit aujourd'hui au secteur agricole quelque 10 000 outils de divers types chaque année, quelque 4 000 tracteurs d'une puissance de 60 à 80 chevaux et environ 3 000 remorques d'une capacité de 7 à 10 tonnes.

Dans le domaine de la production d'aliments concentrés pour animaux, on notera que c'est en 1972 qu'a été créée la première usine d'une capacité de 10 tonnes par heure et qu'au cours des 10 dernières années, 16 autres usines de ce type sont entrées en service. Ainsi, le total des capacités de production du secteur public se chiffrait à 200 tonnes par heure. De ce fait, la production d'aliments concentrés est passée de 15 000 tonnes en 1972 à 650 000 tonnes en 1979 et on prévoit de porter la capacité de traitement à 278 tonnes par heure au cours des cinq années à venir. Les capacités disponibles se chiffrent alors à 1 520 millions de tonnes en 1985, si l'on tient également compte des capacités du secteur privé, estimées à quelque 370 000 tonnes par an. Au cours des 10 dernières années, le secteur socialiste a construit, pour le stockage de ces concentrés d'aliments, des magasins d'une capacité de 300 000 tonnes. En outre, l'Etat a ouvert deux usines de production de concentrés de protéines à partir de mélasse et de dattes, d'une capacité de 10 000 tonnes par an, dont la production est subséquemment mélangée à d'autres ingrédients pour servir d'aliment composé pour la volaille.

Les capacités actuelles, ajoutées à celles qui devraient être mises en service au cours des cinq prochaines années, devraient permettre de satisfaire les besoins de l'Iraq en matière d'aliments pour le bétail jusqu'en 1985. Le problème auquel est aujourd'hui confronté le pays ne tient plus tant à la construction de capacités de production mais à l'approvisionnement en matières premières indispensables à la production d'aliments concentrés, sachant que la majeure partie de ces matières premières sont aujourd'hui encore importées, en dépit des efforts importants qui ont été déployés dans ce domaine; et cette situation risque de durer quelques années encore.

Afin d'étendre davantage encore les systèmes d'irrigation et de drainage mis en place au cours des 10 dernières années, on a construit cinq usines de production de tubes et d'accessoires en amiante et en matière plastique, d'une capacité totale de 62 000 tonnes par an.

S'agissant des emballages et des matériaux d'emballage, le secteur public a lancé un certain nombre de projets afin d'assurer la production de caisses en matière plastique, dont la capacité totale se chiffre à 3,5 millions de caisses par an; ce total vient s'ajouter aux capacités du secteur privé, qui sont estimées à 0,5 million de caisses par an. Les grandes usines de fabrication de papier de Basrah et de Misan comportent des chaînes de production de cartons et de cartons à oeufs. Au cours des mois à venir, des investissements seront effectués pour assurer l'agrandissement d'une verrerie qui produira des bouteilles et des bocaux. Ainsi, la capacité de production de ces marchandises passera de 13 000 tonnes à 76 000 tonnes par an, et permettra d'assurer à l'industrie agro-alimentaire, et notamment aux laiteries, aux fabricants de boissons non alcoolisées et aux conserveries les produits qui leur sont nécessaires. On prévoit en outre d'accroître le nombre des chaînes de production de bouteilles en plastique et de boîtes métalliques des fabriques d'huiles végétales et des conserveries.

L'Etat s'est également préoccupé d'assurer au personnel des agro-industries une formation diversifiée. Outre les six universités qui fournissent aujourd'hui à ce secteur des ingénieurs, des spécialistes de l'alimentation, des chimistes, des économistes, des administrateurs, etc., et de l'organisation des instituts techniques qui, avec ses 19 établissements, fournit un personnel de gestion de niveau intermédiaire, le Ministère de l'industrie et des minerais met aujourd'hui en place un centre où des cours triennaux tant théoriques que pratiques permettront d'assurer la formation d'une main-d'oeuvre qualifiée pour diverses branches de l'industrie agro-alimentaire. Avant même le lancement de ce projet, un projet analogue de formation de la main-d'oeuvre des conserveries avait été mis en oeuvre avec l'aide de l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation. L'industrie pétrolière et l'industrie sucrière se sont également dotées d'unités de formation.

La deuxième Conférence arabe pour la science et la technique en matière d'alimentation, qui s'est tenue à Riyad, en Arabie saoudite, en 1979, a adopté une résolution concernant la création d'un collège arabe qui assurerait la formation d'ingénieurs techniciens supérieurs pour les industries agro-alimentaires dans l'ensemble des pays arabes. Le Gouvernement iraquien a d'ores et déjà fait don de terrains et de bâtiments à cette fin, et comme les études de faisabilité technique et économique ont été achevées, l'on espère que l'ouverture du collège pourra se faire au début de l'année prochaine.

Dans le domaine de la recherche scientifique, les établissements spécialisés du Centre iraquien pour la recherche scientifique ont effectué, aux côtés de représentants de certaines industries, un certain nombre d'études qui ont permis de résoudre partie des difficultés techniques et des problèmes de production de ces industries. Le Ministère de la planification a récemment donné son aval à l'étude technique et économique effectuée en vue de la création d'un centre spécialisé dans la recherche alimentaire qui sera rattaché à l'Organisme d'Etat pour l'industrie agro-alimentaire, et a fixé le montant des crédits qui y seront affectés. Ce centre sera doté de laboratoires et d'usines pilotes pour la recherche appliquée.

La réalisation d'un si grand nombre de projets industriels en l'espace de 10 ans a permis à l'Iraq d'acquérir une expérience très importante dans les domaines des études industrielles, de la planification, des études de faisabilité technique et économique, de la conception, de la construction, de la formation d'un groupe de personnes hautement qualifiées dans divers domaines et le pays est aujourd'hui à même de transmettre savoir-faire et assistance à d'autres pays en développement que cela intéresse. Cela ne signifie nullement qu'il existe en Iraq un excédent d'experts, de techniciens et d'économistes : en effet, le travail à accomplir demeure important, notamment dans le domaine des industries agro-alimentaires. Mais il ne faut pas se leurrer : les progrès réalisés à ce jour ne sont rien d'autre que les bases solides sur lesquelles assurer le développement qualitatif et quantitatif de ce secteur, sachant que le gouvernement révolutionnaire, à ses débuts, s'est beaucoup inquiété d'assurer nourriture et vêtements aux pauvres, pour ensuite améliorer leurs conditions de vie tant sociales qu'économiques, tout en prévoyant et en étudiant les progrès à accomplir pour mettre en oeuvre les programmes révolutionnaires et assurer le bonheur de l'humanité.

Les progrès réalisés dans le domaine de l'industrie agro-alimentaire au cours des 10 dernières années sont considérés comme la première étape vers la réalisation de la stratégie que s'est fixée le pays. Cette expérience, quels qu'en soient l'envergure et l'éclat, est manifestement pareille à toute autre expérience - c'est dire qu'elle s'accompagne, parfois, de défauts et de défaillances; et nous sommes heureux de dire que ces défaillances ont pu être décelées et que nous serons à même de les surmonter à l'avenir. Cette expérience, si jeune encore qu'elle soit, est mise à la disposition d'autres pays en développement afin qu'ils puissent en tirer parti et la confronter à la leur, conscients que nous sommes que la science et la technique sont les produits

de l'histoire de l'humanité tout entière et ne sauraient en aucun cas être la propriété exclusive de quelques nations ou de quelques peuples, car elles appartiennent aux peuples du monde entier. C'est là notre ferme conviction et le but que nous nous efforçons d'atteindre.

Nous espérons avoir suffisamment d'expérience à mettre à la disposition d'autrui et c'est là ce qui inspire tant notre parti que notre idéologie révolutionnaire, qui vient éclairer nos pensées, nos plans et nos relations avec nos semblables.

